



COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée générale d'AgriGenève du 26 mars 2019

AgriGenève, l'Association faîtière de l'agriculture genevoise, a tenu son assemblée générale ordinaire le 26 mars 2019 au Centre de Lullier sous la présidence de Monsieur Marc Favre, agriculteur et viticulteur à Sézenove.

Un projet de nouvelle politique agricole insatisfaisant

Le Conseil fédéral a mis en consultation son projet de nouvelle politique agricole PA22+ en novembre. Ce projet est décevant dans son ensemble : il demande à l'agriculture suisse d'être plus compétitive sur le marché international, tout en diminuant son empreinte écologique et en fournissant plus de prestations en matière de biodiversité. Pour ce faire, le Conseil fédéral brasse à nouveau les cartes de la politique agricole actuelle alors que les milieux paysans demandent depuis de nombreuses années de la stabilité en la matière. Quant aux simplifications administratives promises, elles sont totalement absentes du projet mis en consultation. La PA 22+ devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2022, après être passée devant les chambres fédérales.

Agriculture 2030

Le comité d'AgriGenève a souhaité disposer d'un document qui dessine les grands axes stratégiques d'une agriculture genevoise résolument tournée vers l'avenir. Après plusieurs mois de travail, un rapport descriptif, état des lieux de l'agriculture genevoise et fruit de plusieurs ateliers qui ont réuni des représentants des filières agricoles genevoises, a été rédigé. Ce premier rapport est maintenant complété par une seconde partie, dédiée à une vision stratégique pour l'agriculture genevoise. Une version résumée de cette seconde partie sera prochainement éditée sous forme d'une plaquette qui pourra être largement diffusée.

Deux initiatives sur l'usage des produits phytosanitaires

Le peuple suisse sera amené à se prononcer, en principe en 2020, sur deux initiatives populaires, en lien avec l'usage des produits phytosanitaires. L'une intitulée « *Pour une eau potable propre et une alimentation saine* » et l'autre « *Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse* ». La première est extrêmement dangereuse car elle priverait l'agriculture suisse, y compris l'agriculture biologique, des moyens indispensables qui lui permette de prévenir les risques liés aux ravageurs ou aux maladies. Avec pour corollaire une chute de la quantité de calories alimentaires produites en Suisse qui devraient être importées. Selon quelles normes ? L'initiative ne le dit pas ! La seconde vise à n'autoriser que les produits phytosanitaires utilisés en agriculture biologique. Elle aurait pour première conséquence de déséquilibrer totalement le marché des produits estampillés BIO, avec à la clé des chutes de prix désastreuses pour les producteurs. Les agriculteurs suisses et genevois ont pris depuis des décennies des mesures pour limiter l'emploi et l'impact des produits phytosanitaires : ainsi, à Genève, toutes les cultures de maïs et le vignoble ne reçoivent plus d'insecticides depuis 25 ans suite à la mise en place de systèmes de contrôles naturels ou biotechniques. La presque totalité des surfaces dédiées aux céréales sont cultivées en mode « extenso », sans fongicides et sans insecticides et l'immense majorité des producteurs gèrent leurs exploitations conformément aux règles des prestations écologiques requises ou encore selon celles de l'agriculture biologique. Les agriculteurs n'utilisent pas ces produits par plaisir mais à l'instar des êtres humains, les plantes cultivées sont sujettes à diverses maladies qui peuvent impliquer des soins. Ces traitements sont nécessaires car ils garantissent l'approvisionnement des citoyens en denrées alimentaires et permettent à nos produits de répondre aux standards exigés par le commerce et les consommateurs.

AgriGenève

Contact : François Erard, Directeur, 079 291 02 41, erard@agrigeneve.ch
Marc Favre, Président, 079 679 11 20